

Actualité macro-économique en Roumanie

Population : 19,042 millions d'habitants

PIB en 2012 : 131,3 milliards EUR

PIB par habitant en 2012 : 6.700 EUR/habitant

Croissance en 2012 : +0,7 %

Croissance prévisionnelle en 2013 : +1,6%

IDE en 2010 : 2,6 milliards EUR

Salaire minimum brut garanti en 2013 : env. 170 EUR (750 RON)

Salaire moyen mensuel brut, en avril 2013 : 525 EUR (2.291 RON)

Taux d'inflation en 2012 : +5,1 %

Taux de chômage en 2012 : 5,59 %

Place de la France dans les échanges commerciaux : 3ème client, 4ème fournisseur

Stock IDE français fin 2010 : env. 7 milliards EUR, France – 3ème rang parmi les investisseurs étrangers

Cours EUR/RON au 28.06.2013 : 1 EUR = 4,4588 RON



Actualité politico-économique en Roumanie

La Roumanie aura une croissance économique de 1,7% cette année et de 2,2% en 2014 : La Banque mondiale prévoit que l'économie de la Roumanie devrait croître de 1,7% cette année, une prévision légèrement améliorée par rapport à celle présentée il ya six mois, alors que l'estimation pour l'année prochaine a été maintenue à 2,2%. Ainsi, la Banque mondiale estime que le PIB de la Roumanie augmentera de 1,7% cette année, 2,2% l'an prochain et 2,7% en 2015, selon le rapport Perspectives économiques mondiales, publié par l'institution. Il ya six mois, la Banque Mondiale prévoyait que l'économie roumaine augmenterait de 1,6% en 2013, 2,2% en 2014 et 3% en 2015. Les estimations de la BM pour la Roumanie sont proches de celles du gouvernement, du FMI et de la Commission européenne. La CE prévoit que l'économie de la Roumanie augmentera de 1,6% cette année, en ligne avec les estimations du FMI et du gouvernement, et de 2,2% l'an prochain. Le FMI prévoit une croissance de 2% pour 2014. La Banque mondiale a revu à la baisse les prévisions de croissance économique globale pour cette année, de 2,4% à 2,2%, après une croissance ralentie des économies émergentes, comme la Chine et le Brésil, alors que la récession en Europe se poursuit sur la base des mesures d'austérité et de la crise de confiance. Pour la zone euro, l'institution s'attend à une contraction de 0,6% cette année, tandis que les prévisions pour les États-Unis et le Japon se sont améliorées grâce aux mesures de stimulation monétaire et fiscale de l'économie adoptées par les gouvernements et les banques centrales de ces pays. L'économie de la Roumanie augmentera l'an prochain de 2,2% du PIB, après une avance de 1,4% cette année, estimait en mai la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), dans le contexte des effets négatifs de la crise dans la zone euro sur la région de l'Europe du Sud-est, en particulier sur les exportations. Selon une analyse XTB Roumanie, les facteurs qui vont contribuer à un taux de croissance économique meilleur que prévu sont à la fois internes et externes. Un élément important dans la première catégorie qui pourrait soutenir l'économie dans la deuxième moitié de l'année est le secteur agricole, dont la contribution pourrait être importante dans les conditions d'une année agricole favorable. La croissance future dépendra aussi des résultats des réformes imposées sur le marché du travail, mais aussi des résultats des changements survenus dans la zone de production à la suite de réformes structurelles adoptées dans ce domaine. En outre, l'augmentation de la demande et de la consommation intérieure continuera à soutenir la reprise économique de la Roumanie en 2013, tandis que on s'attend à une augmentation des investissements, surtout depuis que la stabilité politique et macro-économique se poursuivrait cette année.

Taux de chômage à la fin de mai 2013 : Le taux de chômage enregistré à la fin de mai 2013 était de 5,03%, au niveau national, inférieur de 0,26% par rapport à Avril 2013 et de 0,39% plus élevé que celui de mai 2012. Le nombre total de chômeurs enregistrés par les agences pour l'emploi à la fin du mois de mai était de 443.985 personnes, inférieur de 23.104 personnes par rapport à la fin du mois précédent. En ce qui concerne le taux de chômage par sexe, en mai 2013 par rapport au mois précédent, le taux de chômage des hommes a diminué de 5,88% en Avril à 5,59% et le taux de chômage des femmes a diminué de 4,64% en Avril à 4,41%. Le 31 mai 2013, le nombre de femmes au chômage était de 184.193 personnes. Sur le total de chômeurs inscrits au niveau national, 147.039 étaient des chômeurs indemnisés et 296.946 non indemnisés. Le nombre de chômeurs indemnisés a diminué de 15.142 personnes et le nombre de chômeurs non indemnisés a baissé de 7.932 personnes par rapport au mois précédent.

Les exportations de la Roumanie ont augmenté de 7,2% au cours des quatre premiers mois de l'année : Dans la période 1.I-30.IV 2013, par rapport à la période 1.I-30.IV 2012, les exportations ont augmenté de 7,2%, tandis que les importations ont augmenté de 0,5%. En Avril 2013, selon les estimations préliminaires de l'Institut national des statistiques, les exportations FOB s'élevaient à 4085,9 millions d'euros et les importations CIF s'élevaient à 4685,3 millions d'euros. Par rapport à Avril 2012, les exportations ont augmenté de 15,5% et les importations ont augmenté de 5,0%. Par rapport à Mars 2013, les exportations en Avril 2013 ont augmenté de 2,0% et les importations ont augmenté de 2,5%. Le déficit commercial (FOB / CIF) était en Avril 2013 de 599,4 millions d'euros, en baisse de 323,7 millions d'euros que celui enregistré en Avril 2012. Les exportations FOB réalisées pendant la période 1.I-30.IV.2013 étaient de 15665,5 millions d'euros et les importations CIF ont été de 17336,8 millions d'euros. Par rapport à la période 1.I-30.IV.2012, les exportations ont augmenté de 7,2% et les importations ont augmenté de 0,5%. La valeur des échanges intracommunautaires de marchandises dans la période 1.I-30.IV.2013 était 11080,5 millions d'euros pour les livraisons et 13351,3 millions d'euros pour les inputs, ce qui représente 70,7% du total des exportations et 77,0% des importations totales. Valeur des échanges extracommunautaires de marchandises durant la période 1.I-30.IV.2013 était de 4585,0 millions d'euros pour les exportations et de 3985,5 millions d'euros pour les importations, ce qui représente 29,3% du total des exportations et 23,0% des importations totales. Dans la même période, des parts importantes dans la structure des exportations et des importations sont détenues par les groupes de produits suivants : machines et équipement de transport (42,8% des exportations et 34,8% des importations) et d'autres produits manufacturés (34,0% à l'export et 29,9% à l'import).

Le Ministère de l'Economie a publié l'annonce concernant la cession des parts sociales d'Oltchim 2 : Le Ministère de l'Economie a publié, pour la sélection initiale des investisseurs éligibles pour participer à des négociations, l'annonce concernant les conditions minimales qui doivent être respectées par les personnes morales intéressées par la cession des parts sociales d'Oltchim 2. Ainsi, peuvent participer aux négociations les entreprises intéressées qui répondent au moins aux conditions minimales suivantes: déplacent des activités dans l'industrie chimique ou pétrochimique ou, le cas échéant, est ou représente des fonds d'investissement et des institutions financières avec une expérience de gestion et / ou l'investissement dans l'industrie chimique ou pétrochimique ; présentent au moins deux lettres de solvabilité émises par des banques de premier rang et des lettres de recommandation signées par des partenaires avec une solvabilité similaire sur le marché visé; soumettent une lettre d'intention pour participer aux négociations.

Les réserves de gaz de schiste de Roumanie occupent la 3ème position en Europe : La Roumanie renfermerait dans ses sous-sols quelque 1.444 milliards de mètres cubes de gaz de schiste, selon un rapport de l'Agence américaine de l'information sur l'énergie (EIA). Soit bien plus que les 113 milliards de mètres cubes de gaz naturel déjà connus. Au niveau européen, les réserves roumaines en gaz non-conventionnel ou gaz de schiste se placent en troisième position en termes de quantité, après celles de la Pologne (4.190 milliards de m³) et de la France (3.879 milliards de m³), toujours selon le document de l'EIA. L'agence américaine estime par ailleurs que les réserves de la Roumanie en pétrole de schiste sont de 300 millions de barils, soit la moitié des 600 millions de barils de pétrole conventionnel actuellement connus.

Collaboration Roumanie – Pologne, par l'intermédiaire du MDRAP, pour la régionalisation et l'absorption des fonds européens : Le vice-Premier ministre Liviu Dragnea, ministre du Développement régional et de l'administration publique, a eu, le 5 Juin, à Varsovie (Pologne), une réunion bilatérale avec le ministre polonais du développement régional, Elzbieta Binenkovska. Les discussions ont porté sur des futures collaborations et des échanges d'expérience dans les domaines comme la réorganisation administrative et l'absorption des fonds de l'UE, y compris la possibilité de signer un accord entre les deux pays. « Il ya beaucoup de compatibilité entre le système régional de Pologne et le modèle que nous construisons aujourd'hui en Roumanie, à la fois en termes de compétences à attribuer aux régions et aussi en termes de taille des régions, la relation entre les régions, départements et villes. », a déclaré le ministre Dragnea à la fin de la réunion. À son tour, le ministre polonais du développement régional a affirmé que l'argent européen doit être dépensé avec la même responsabilité que les fonds provenant du budget de l'Etat. Liviu Dragnea a invité le Ministre polonais à effectuer une visite en Roumanie cet automne, et lui a proposé de participer, à cette occasion, à un séminaire à Bucarest pour présenter le modèle polonais de réorganisation administrative et d'absorption des fonds européens. « Nous avons établi que des groupes d'experts de la Pologne et de la Roumanie vont visiter les deux pays », a déclaré le ministre roumain du Développement régional. De plus, un Forum romain-polonais de coopération régionale bilatérale aura lieu l'année prochaine en Roumanie. La réunion a eu lieu au cadre de la visite de travail organisée en Pologne, au niveau gouvernemental, par la délégation roumaine dirigée par le Premier ministre Victor Ponta.

Le taux d'absorption des fonds européens a augmenté de 32% cette année, soit de 103% par rapport à Avril 2012 : Le taux d'absorption des fonds européens a atteint à la fin mai à 15,18%. Par rapport à Avril 2012, le taux d'absorption a augmenté de 103%. Dans le même temps, le montant total attiré par la Roumanie des fonds structurels et de cohésion a atteint plus de 2,9 milliards d'euros à la fin du mois de mai, en hausse de 32% par rapport à la valeur enregistrée en Décembre 2012, soit de 103% par rapport à Avril 2012. « Le taux d'absorption des fonds de l'UE et, par conséquent, le montant des fonds attirés par la Roumanie ont augmenté de 32% cette année par rapport à l'année dernière. En outre, le taux d'absorption est actuellement double par rapport à celui enregistré à la fin d'Avril 2012, ce qui démontre que les mesures prises par le gouvernement roumain dans cette période ont eu un impact. Le Ministère des fonds européens et les autres institutions de l'Etat impliquées dans l'utilisation des fonds européens continueront à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'accélération du taux d'absorption des fonds de l'UE », a déclaré le ministre de fonds de l'UE, Eugen Teodorovici. Dans les derniers jours du mois de mai de cette année, la Commission européenne a remboursé à la Roumanie des nouveaux fonds d'une valeur d'environ 155 millions d'euros. Le montant mentionné a été obtenu à travers trois programmes: le Programme opérationnel sectoriel Environnement - plus de 116,4 millions d'euros, le Programme opérationnel sectoriel Développement des ressources humaines - plus de 37,7 millions d'euros, et le programme opérationnel Assistance technique - environ 0,7 million de euros.

La Roumanie a achevé avec succès l'accord avec le FMI : Le gouvernement de la Roumanie salue la décision favorable du FMI sur la réussite de l'accord avec le FMI en fermant les évaluations 7e et 8e, et estime que cela reflète l'amélioration de la situation macroéconomique de la Roumanie et les progrès accomplis dans les réformes structurelles. La Roumanie a rempli toutes les cinq mesures préalables prévues dans le cadre de l'Accord Stand-by, à savoir: réduire les arriérés du budget de l'Etat en dessous de 0,02 milliards lei, réduire les arriérés des autorités locales en dessous de 0,03 milliards lei, signer un contrat avec un consultant de transaction pour une opération

d'introduction en bourse de 15% du capital social du Complexe Energétique Olténie. L'assainissement fiscal - budgétaire s'est reflété dans la réalisation d'un déficit budgétaire en dessous de la cible de 3% du PIB, soit 2,9% en 2012, et dans la crédibilité des engagements à moyen terme assumés par le gouvernement, selon lesquels le déficit sera encore réduit à 2,4% en 2013 et 2% en 2014.

MSI: Les offres pour la privatisation de la Poste Roumaine peuvent être soumises d'ici 2014 : Les offres préliminaires et non engageantes pour la privatisation de la Poste roumaine seront présentées jusqu'au 30 Juin 2014 après que jusqu'à la date limite précédente, qui a expiré le 28 mai, le cahier des charges n'a pas été acheté par aucun investisseur. «Le ministère pour la Société de l'information (MSI) a annoncé que la date limite pour la soumission des documents de participation et des offres préliminaire et non engageantes pour la privatisation de la Compagnie Nationale Poste Roumaine (CNPR), fixée pour le 28 mai 2013, 12h00, est prolongée jusqu'au 30 Juin 2014, 12h00 », indique-t-on dans un communiqué du ministère. Selon une loi récemment adoptée par le gouvernement, toute société d'État pourra être privatisée dans un délai de jusqu'à deux ans. En vertu du nouveau schéma adopté par l'Exécutif, qui a modifié la législation sur la privatisation des entreprises, la Poste roumaine peut donc être vendue au plus tard en Octobre 2015. La CNPR devait être privatisée au courant de cette année, mais aucun investisseur n'a pas achète le cahier de charges jusqu'à la date limite, 28 mai. Le Directeur de la Poste Ion Smeeianu, a déclaré que la situation financière négative de la compagnie et la dette calculée par l'Agence Nationale d'Administration Fiscale (ANAF) ont éloigné les investisseurs potentiels. À la fin mai, la dette totale de la Poste s'élevait à 650 millions de lei. Par l'extension du délai de privatisation, la poste roumaine fera l'objet d'un processus de restructuration qui prévoit des licenciements de personnel et la conversion en actions de la dette historique. Le nombre de personnes qui seront licenciées s'élève à 3.650 salariés, soit 11,4% du personnel de la Poste, selon une annonce de la compagnie.

Le secteur industriel a augmenté de 7% : Le chiffre d'affaires dans l'industrie a augmenté de 6,9% au cours des quatre premiers mois de cette année par rapport à la période correspondante de l'année précédente, soutenu par une hausse de 7,3% dans l'industrie manufacturière, selon l'Institut national de la statistique (INS). En échange, l'industrie extractive a diminué de 1% dans l'intervalle Janvier-Avril. Par les grands groupes industriels, il ya eu des augmentations dans l'industrie des biens d'équipement (18,2%), l'industrie des biens de consommation durables (10,3%), l'industrie des biens intermédiaires (7,6%) et l'industrie des biens d'usage courant (3,5%). L'industrie de l'énergie a baissé de 18,7%. Le chiffre d'affaires dans l'industrie en Avril 2013, par rapport au mois précédent a augmenté de 5,9% en raison des hausses dans le secteur manufacturier (6,3%). L'industrie extractive a diminué de 2,1%. Par les grands groupes industriels, il ya eu des augmentations dans tous les secteurs. Ainsi, l'industrie de l'énergie a augmenté de 9,3%, l'industrie des biens intermédiaires et l'industrie des biens d'usage courant de 7,3% chacune, l'industrie des biens d'équipement de 3,1% et l'industries de biens durables de 1,6%. En Avril 2013 par rapport au mois précédent de l'année dernière, le secteur industriel a augmenté globalement de 12,7% en raison des hausses dans les industries manufacturières (13,1%) et l'industrie extractive (3,1%). Ont augmenté aussi l'industrie des biens d'équipement (32,8%), l'industrie des biens de consommation durables (15,6%), l'industrie des biens intermédiaires (12,8%) et l'industrie des biens d'usage courant (11,2%). L'industrie de l'énergie a baissé de 32,8%. En outre, les nouvelles commandes industrielles ont augmenté de 15,4% en Avril par rapport à Mars, enregistrant une progression de 9,1% au cours des quatre premiers mois de cette année par rapport à la même période en 2012, selon les données présentées par l'INS.

Vente de 10% des actions de Nuclearelectrica : Le gouvernement roumain a approuvé la mise en vente d'un paquet de 10% des actions de la compagnie Nuclearelectrica qui gère la centrale nucléaire de Cernavoda, comme il s'était engagé auprès des bailleurs internationaux de fonds. Cette opération devrait lui rapporter entre 68 et 80 millions d'euros, a déclaré le ministre délégué à l'Energie Constantin Nita. La Roumanie s'est engagée auprès du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Union européenne (UE) à vendre en bourse des paquets d'actions de grandes compagnies publiques des secteurs de l'énergie et des transports, afin d'attirer des capitaux et de rendre ces sociétés profitables. En avril, Bucarest a obtenu 72 millions d'euros de la vente de 15% de la compagnie de transport du gaz Transgaz. Le gouvernement veut également vendre des actions du producteur de gaz Romgaz, du complexe énergétique Oltenia et du producteur d'énergie hydroélectrique Hidroelectrica. Les délais pour la mise en vente de ces compagnies ont à plusieurs reprises été renégociés avec le FMI après l'échec de Bucarest à tenir ses promesses. Le gouvernement compte négocier un nouvel accord de type préventif avec le FMI et l'UE pour faire suite à celui en cours, signé en 2011 et qui expire à la fin du mois.

ET Solar finalise 50 MW de projets photovoltaïques en Roumanie : ET Solar Group, un fabricant de solutions photovoltaïques solaires intégré, a annoncé l'achèvement de 3 centrales photovoltaïques d'une capacité totale de 28 MW destinées à Tinmar-Ind, l'un des plus grands fournisseurs d'électricité en Roumanie. Les trois centrales sont situées à Targu Carbunesti, dans le comté Gorj, et à Simnicu de Sus, dans le comté Dolj. ET Solar a fourni l'ensemble des modules photovoltaïques tandis qu'ET Solutions AG, la filiale munichoise d'ET Solar spécialisée dans l'EPC, a délivré les services d'étude, d'achat et de construction ainsi que les financements pour la construction. La filiale roumaine d'ET Solutions fournira à Tinmar des services d'exploitation et de maintenance pour ces trois projets. « Le couplage au réseau de ces trois centrales photovoltaïques est le fruit d'un travail coordonné et continu entre nos équipes de Munich et de Bucarest qui témoigne de notre évolution vers une société EPC d'envergure internationale. Nous souhaitons développer davantage nos solutions de projet sur d'autres marchés émergents tant auprès de nos clients actuels que de nouveaux clients dans le cadre de contrats mutuellement bénéfiques », a déclaré Mr. Dennis She, PDG d'ET Solar. Ces 3 projets associés aux 22 MW livrés à Tinmar en avril porte à 50 MW au total la capacité totale installée par ET Solar en Roumanie en 2013.

Des solutions de financement provenant de fonds européens pour les agriculteurs roumains : Selon le rapport intitulé « Des solutions de financement des fonds européens pour les agriculteurs roumains. Microcrédits et garantie », le Centre roumain pour les politiques européennes (CRPE) recommande à l'État roumain de créer un fonds dédié essentiellement au micro financement, au cadre duquel les prêts devraient se dérouler à travers des institutions bancaires et aussi non bancaires, afin de soutenir les (micros) crédits pour l'agriculture sur le prochain cadre financier pluriannuel 2014-2020. Le CRPE recommande également de subventionner les intérêts pour les crédits de cofinancement des projets mis en place par des fonds de l'UE, accordés par les banques et aussi les institutions financières non bancaires (micro-financeurs) et que de l'APDRP accepte des lettres de confort émises par IFN pour les agriculteurs qui ont demandé le financement non remboursable.

Bulletin financier

Le salaire minimum garanti sera augmenté à 800 lei depuis Juillet 2013 : Le salaire minimum brut garanti est passé, depuis le 1 Juillet, de 750 à 800 lei, soit 4,74 lei par heure. Cette année, le salaire minimum brut garanti a augmenté en deux étapes, avec 50 lei par étape. À partir du 1er Février, le salaire brut minimum garanti a augmenté de 700 à 750 lei, et depuis le 1er Juillet il passera à 800 lei. Le salaire de 800 lei est calculé pour un temps de travail complet de 168.667 heures en moyenne par mois, soit 4,74 lei par heure, son niveau étant de 14,29% supérieur par rapport à 2012. Plus de 677.000 salariés dans le secteur concurrentiel bénéficieront de l'augmentation à 800 lei du salaire minimum brut garanti. Pour le personnel dans le secteur public, le salaire de base ne peut pas être inférieur au salaire brut minimum garanti. Pour le personnel employé par la signature d'un contrat individuel de travail, l'établissement de salaires de base en dessous du niveau prévu représente une infraction et est passible d'une amende de 1000 à 2000 lei.

Événements



La JOURNÉE DES ENTREPRENEURS BRETONS qui osent le monde !

LUNDI 8 JUILLET 2013

9h00 > 17h00
Stade de la route de Lorient,
Rennes

Gratuit
Réservé aux entreprises bretonnes.
Inscriptions obligatoires avant le 25 Juin sur :

WWW.OPENDELINTERNATIONAL.FR

Ateliers thématiques
liés à l'international

Espace «dispositifs
régionaux et internationaux
d'accompagnement
international»

Assemblée générale annuelle
de Bretagne Commerce
International



M. Marc Pascal HUOT sera en Belgique les 3 et 4 Juillet, à Paris et Rouen le 5 Juillet, à Rennes les 6, 7, 8, 9 Juillet et le 10 Juillet à Paris et Rouen.

Si vous êtes intéressés par un rendez-vous, vous pouvez contacter M. Huot par téléphone :
Tél. Roumanie : +40 747 01 36 50, Tél. France : +33 6 43 51 30 08

*

INTERNATIONAL ELECTRIC & AUTOMATION SHOW (10-13.09.2013) : www.ias.ro

Salon international d'équipements électriques, électronique et automatisation industrielle- 9ème édition

Lieu et organisateur : Palais du Parlement Bucarest, DK EXPO

**PROGRAMME OPÉRATIONNEL DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
2007 – 2013**

Axe prioritaire n ° 2 « Lier l'apprentissage continu et le marché du travail »

Domaine majeur de l'intervention 2.3 « Accès et participation à la formation professionnelle continue »

Conditions spécifiques

Dans cet appel à propositions de projets sont financés les programmes de formation professionnelle continue pour la qualification ou la requalification des salariés, des activités de validation et de certification des compétences acquises par les salariés dans d'autres contextes d'apprentissage que les services de formation, services d'orientation et de conseil professionnel pour les employés, ainsi que des activités de formation pour les fournisseurs sur la diversité et la flexibilité de l'offre de programmes de formation professionnelle continue.

Les projets financés pour cet appel à propositions sont mises en œuvre au niveau multirégionaux (au minimum 5 comtés pour la mise en œuvre du projet), sectoriel et national, en mettant l'accent sur la promotion du partenariat, y compris par coopération transnationale.

La valeur totale éligible du projet sera comprise entre:

- minimum 2.171.900 lei (l'équivalent en lei de 500.000 euros) et
- maximum 17.375.200 lei (l'équivalent en lei de 4.000.000 euros).

La période de mise en œuvre d'un projet sera comprise entre:

- minimum 6 mois et
- maximum 18 mois.

La contribution minimale éligible du demandeur

La contribution du demandeur représente le pourcentage de la valeur totale éligible du projet proposé qui sera encouru par vous en tant que demandeur (seul ou, le cas échéant, avec les membres du partenariat établi pour mettre en œuvre le projet conformément aux dispositions de l'accord de partenariat).

La contribution propre du demandeur doit être faite sous forme financière. Pour les projets financés par POSDRU, la contribution en nature n'est pas éligible. Le pourcentage de la contribution minimale en tant que demandeur est de :

- 3% de la valeur totale des dépenses éligibles si vous représentez des ordonnateurs de crédits du budget de l'Etat, du budget de l'assurance sociale de l'Etat ou des budgets des fonds spéciaux et des entités subordonnées, en coordination ou sous leur autorité entièrement financés par leurs budgets;
- 5% de la valeur totale des dépenses éligibles si vous représentez une personne morale de droit privé à but patrimonial;
- 2% de la valeur totale des dépenses éligibles pour :
 - les bénéficiaires - institutions publiques entièrement financées par les recettes propres ou partiellement financées par le budget de l'Etat, le budget de l'assurance sociale de l'Etat et les fonds spéciaux ;
 - les bénéficiaires – ordonnateurs de crédits du budget local ou les bénéficiaires - entités entièrement financés par leurs budgets ;
 - les bénéficiaires – entités publiques locales entièrement financées par les recettes propres et/ou partiellement financées par les budgets locaux ;
 - les personnes morales de droit privé sans but patrimonial.

Pendant la mise en œuvre du projet, les dépenses considérées comme inéligibles, mais nécessaires au déroulement du projet, et toute dépense supplémentaire qui apparaîtra au cours de la mise en œuvre du projet seront assumés par vous en tant que bénéficiaire.

Les objectifs opérationnels principaux de ce domaine majeur d'intervention sont:

- ◊ Promouvoir l'accès des salariés aux programmes de formation professionnelle continue afin d'obtenir une qualification complète ;
- ◊ Promouvoir les avantages de la formation professionnelle auprès des salariés, des entreprises et d'autres groupes intéressés.

Les principales opérations indicatives de ce domaine majeur d'intervention sont:

1. Assurer la formation et la reconversion des salariés;
2. Accorder un soutien et des stimulants pour les salariés afin de participer à la formation professionnelle continue;
3. Soutenir les salariés afin de valider les connaissances acquises antérieurement ;
4. Soutenir les fournisseurs de services de formation professionnelle continue pour développer et diversifier leurs offres de formation professionnelle continue ;
5. Accorder des facilités pour les personnes « difficiles à motiver » (adultes non qualifiés ou peu qualifiés).

Le groupe cible éligible

Dans cet appel à propositions de projets, le groupe cible éligible sera composé d'employés (personnel et / ou dirigeants).

Activités éligibles

En conformité avec le guide de mise en œuvre, au titre du présent appel à propositions de projets sont éligibles les activités suivantes déroulées dans au moins deux régions de mise en œuvre.

1. Soutien aux employés afin de se qualifier/requalifier par :
 - a. Participation aux programmes de formation professionnelle continue autorisés, déroulés en Roumanie ou dans l'UE, afin d'acquérir une qualification ;
 - b. Certification des compétences acquises au cadre des programmes de formation professionnelle ;
 - c. Validation et certification, dans les centres agréés pour l'évaluation et la certification, des compétences professionnelles acquises dans d'autres contextes que ceux formels ;
 - d. Informations sur les opportunités de qualification/ requalification des salariés;
 - e. Echange d'expériences et diffusion des bonnes pratiques comme des éléments de soutien pour les programmes de formation professionnelle pour la qualification / requalification.
2. Activités de développement, mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes de formation professionnelle :
 - a. Soutien pour les fournisseurs de services de formation professionnelle continue : l'élaboration, l'autorisation et l'exécution de programmes de formation professionnelle continue ;
 - b. Autres activités : le suivi du déroulement des programmes, l'évaluation, la création et le développement de réseaux et de partenariats.
3. Activités de développement, mise en œuvre, suivi et évaluation des services de conseil et d'orientation professionnelle des employés.

Pour le Domaine Majeur d'intervention présenté antérieurement, l'Association Centre de Développement SMART de Galati, cherche des collaborateurs du Belgique et de France qui souhaitent apporter leur contribution sous la forme d'un partenariat au cadre des projets.

Coordonnées de contact du Centre SMART : ville Galati, 164, rue Traian, Bloc A12, tél./fax: +4 0 336 10 11 77, portable: +40 741 075 684, e-mail: office@smart.org.ro ou madalin.mititelu@smart.org.ro

Références



Conseil en affaires, appui aux entreprises – prospection du marché, implantation, délocalisation, sous-traitance, recherche partenaires, exportations ... en Roumanie

La société **Eastrategies**, relais pour la **FIM** et **Bretagne Commerce International**, est présente sur le marché roumain depuis 20 ans et son activité consiste à proposer aux entreprises roumaines et étrangères des services de conseil de la plus haute qualité.

Cabinet de Conseil faisant parti d'un groupe de sociétés dont le dirigeant français est industriel en Roumanie, Moldavie et Bulgarie, nous mettons à votre disposition une suite de services qui comprend :

- Conseil en développement à l'international
- Etudes marketing, prospection du marché
- Recrutement
- Assistance implantation, délocalisation
- Recherche de partenaires export/import, joint-venture
- Recherches de sites de production
- Recherche de sous traitants
- Assistance Juridique
- Assistance personnalisée aux PME
- Recherche de synergie entre PME et grands groupes

17, rue C.A Rosetti
Secteur 2, Bucarest
Roumanie
PO BOX 22 - 103

Téléphone : +4021527016
Télécopie: +40215270310
Email : office@eastrategies.ro
Site web : www.eastrategies.ro